

# Royal Veteran Car Club Belgium & Motor-Eclair Schaerbeek Associated A.S.B.L. - V.Z.W.

Rue Beeckman, 53 1180 BRUSSELS  
☎ 02.217.56.30 Fax : 02.219.82.34  
Web : www.rvccb.be E-mail : rvccb@rvccb.be  
ING : BE38 3101 4396 6072 BIC BIC : BBRUBEBB  
N° d'entreprise - 0408.582.608 - Ondernemingsnummer



## 42<sup>ème</sup> RANDONNEE DU HAIN DU DIMANCHE 3 septembre 2017

Avec la collaboration de :

- La Carrosserie Janssens
- La Ferme du Bon Dieu qui croque
- Les Ateliers Wautier SPRL
- André Plasch
- Pierre Gérard
- ISFI

Cette manifestation est principalement réservée aux voitures de type cyclecar, grand sport et course d'avant 40, homologuées ou homologables par le R.V.C.C.B. ou en instance d'homologation. Le comité organisateur est souverain dans la sélection des voitures qui si elle s'étend ou varie, ne peut l'être qu'en fonction de l'intérêt historique ou technologique du véhicule ainsi sélectionné.

### Challenges :

- 1) Le challenge André Van Ackeren pour une première participation.
  - 2) Le challenge Léon Wautier pour le plus jeune pilote.
  - 3) L'As du Volant – Trophée Luc Janssens pour le plus rapide sur un parcours défini
- L'un et l'autre seront membres du R.V.C.C.B.

**Important : l'inscription à la randonnée ne sera enregistrée qu'après la réception des droits.**

**Date de clôture des inscriptions : le mercredi 30 août 2017**

### REGLEMENT

*Toutes les voitures doivent être en parfait état de marche et en règle d'immatriculation et d'assurance. Elles doivent posséder un triangle de panne, un rétroviseur, un extincteur, une trousse de secours et un gilet fluorescent. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment, toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de l'épreuve. Le commissaire général se réserve le droit d'exclure de la randonnée tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route ou dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque du Club. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture. En aucun cas, la responsabilité du Club ou des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme et accident.*

*Le rôle des commissaires de route est de renforcer la signalisation, mais en aucun cas, d'avoir autorité sur la circulation. La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours*

### PROGRAMME (+-150 km)

**Lieu de départ : Ferme du Bon Dieu qui croque – Ferme Smette 2 1460 Haut-Ittre**

De 8h30 à 10h : Accueil des participants, déchargement des voitures..., et petit déjeuner

10h : Départ

12h00 : Décontraction et halte rafraichissante.

15h30 : Arrivée et clôture de l'évènement à La Ferme du Bon Dieu qui croque

Suivi d'un apéritif dînatoire.

Une assistance sur la route sera assurée par la **carrosserie Janssens**.

Pour le Comité Organisateur :

Vincent (0475.296.703), Luc et Catherine Janssens, Commissaire Général

Pour le conseil d'administration du R.V.C.C.B

Didier Liégeois, Président

Xavier Durieu, Secrétaire général

../...

../...

## INSCRIPTION

### Comprend :

- le petit déjeuner
- La halte rafraîchissante
- Le déjeuner
- l'assistance
- la plaque rallye numérotée
- la réception à l'arrivée
- vos souvenirs et votre bonne humeur !

**Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer, ou faxer (02/219.82.34) AVANT le mercredi 30 août 2017  
AU PLUS TARD, accompagné des droits, au Secrétariat du RVCCB Beeckmanstraat 53  
1180 Brussel ou via mail : [info@rvccb.be](mailto:info@rvccb.be)  
I.N.G. 310-1439660-72 (IBAN : BE38 3101 4396 6072 - BIC : BBRUBEBB)**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné..... prénom.....  
demeurant à.....code postal .....  
rue .....n° ..... tél. : .....  
fax : .....GSM.....  
e-mail .....  
participe à la **42<sup>e</sup> RANDONNEE DU HAIN – dimanche 3 septembre 2017**, avec ma voiture :  
marque .....type : ..... année .....  
plaque .....châssis ..... moteur .....  
homologuée sous le n° ..... ou en instance d'homologation au RVCCB.

**Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à la 42<sup>e</sup> RANDONNEE DU HAIN – dimanche 3 septembre 2017. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessus est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation routière et à ses arrêtés royaux d'application**

Je verse à l'un des comptes ci-dessus :

- pilote & copilote	:	140 €	.....€
- pilote seul	:	80 €	.....€
- accompagnant dans voiture ancienne	:	70 €	.....€
- Non-membre du RVCCB ( cotisation)		60€	..... €

Total : .....€  
=====

Date

Signature